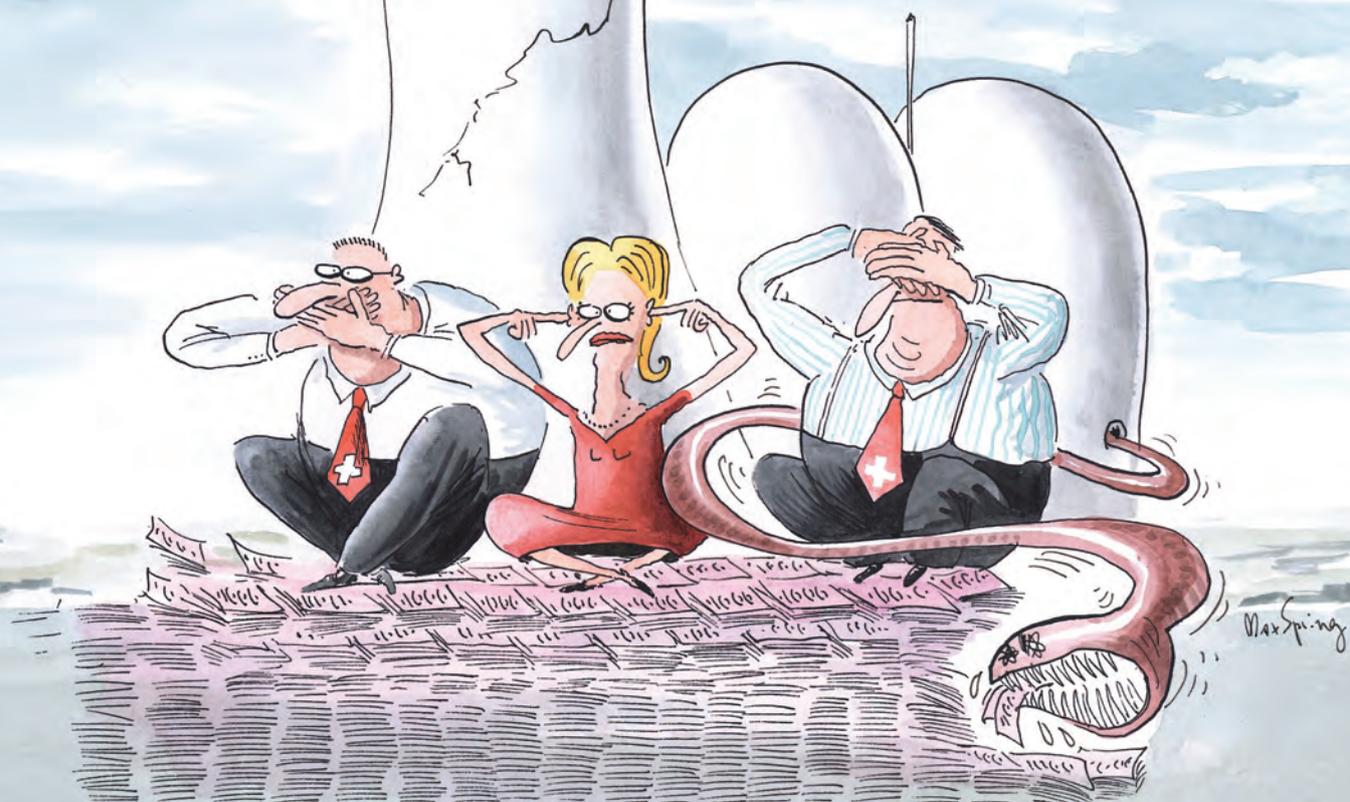


SOLIDAIRES



IL APPARAÎT DE PLUS EN PLUS CLAIR QUE L'ÉNERGIE ATOMIQUE N'A PLUS D'AVENIR, non seulement pour des raisons écologiques, mais aussi pour des motifs économiques.

La fin de l'énergie atomique... plus proche chaque semaine



Eric Nussbaumer,
conseiller national PS,
Bâle-Campagne

Il y a plusieurs décennies, les centrales nucléaires avaient été décrites comme «*La solution*» au problème de l'énergie. Nous savons aujourd'hui qu'elles ne sont qu'une charge pour la société. Même si elles font partie des entreprises contrôlées par l'État, elles ne constituent pas une richesse nationale. Elles représentent des dettes nationales accumulées sur des années, gérées par quelques anciens conseillers d'Etat, lesquels ne sont pas toujours très au courant de ce qu'il est possible de faire en matière de techniques énergétiques.

L'Allemagne plus avancée que la Suisse

Fukushima, l'augmentation des coûts et certaines innovations dans le domaine des techniques énergétiques ont fini par signer l'arrêt de mort des centrales nucléaires. Dans ce domaine, l'Allemagne est un peu en avance sur notre pays. Compte tenu du

«passage à plus d'énergies renouvelables» auquel nous assistons en ce moment, il a été décidé que la sortie du nucléaire devait maintenant être fixée politiquement. 2022 doit marquer la fin de l'énergie atomique.

En Suisse, tout se passe un peu plus lentement. Après Fukushima, on s'est aussi rendu compte de tout ce que cette technologie pouvait détruire. Les bases de notre vie pourraient un jour être irradiées autour de Gösgen, de Leibstadt et de Beznau. La moitié de la Suisse serait touchée. Qui est capable de se projeter assez loin dans l'avenir devrait, ici aussi, imposer la mise à l'arrêt des centrales sur le plan politique. Mais notre pays ne pense pas volontiers si loin – aujourd'hui, on a l'impression que tout est sûr et que cette situation va probablement durer. «On peut continuer d'exploiter les centrales nucléaires en toute sécurité», entend-on retentir dans le salon du Conseil fédéral.

Les centrales nucléaires englobent de l'argent

Si l'on prend des décisions politiques malavisées, la réalité économique viendra un jour ou l'autre frapper – violemment – à notre porte. Les Forces motrices bernoises sont les premières à l'avoir compris : il n'y a aucun sens à poursuivre encore longtemps l'exploitation d'un réacteur atomique arrivé en fin de vie. Les coûts sont de plus en plus élevés et la transformation du système énergétique a elle aussi pour conséquence que de telles centrales ne font plus l'objet d'aucune demande. Le marché de l'électricité a besoin de possibilités de production flexibles. Les centrales nucléaires ne sont pas en mesure de les offrir.

Au cours des dernières semaines, divers papiers de lobbying et les toutes récentes affirmations raisonnables émanant des groupes Alpiq et Axpo ont rendu un point tout à fait clair : l'exploitation de centrales nucléaires suisses dans le contexte actuel est une activité déficitaire. Consé-

quence : chez Alpiq, les caisses seront vides dans quelques années. C'est pourquoi le groupe doit dès maintenant songer à vendre des centrales hydrauliques. Une telle transaction dure plusieurs années. Et si la vente de valeurs patrimoniales ne permet pas de faire entrer de l'argent à temps dans la caisse, ce sera la catastrophe.

Préserver et garder l'énergie hydraulique comme richesse nationale

Les centrales nucléaires vétustes et non rentables qui s'obstinent à produire de l'énergie condamnent à mort Alpiq et Axpo. C'est pourquoi il serait juste de les mettre enfin hors service moyennant les contrôles nécessaires. On peut bien sûr exiger que les groupes paient tout de leur propre poche. Mais cette idée est un peu simpliste, car son application impliquerait aussi la vente de l'énergie hydraulique. Si l'on ne veut pas de cela, parce que l'énergie hydraulique reste la seule richesse nationale, alors les cantons et la

Confédération doivent décréter la fin de l'énergie atomique. Le Conseil fédéral s'est « caché » en affirmant que l'on poursuivrait l'exploitation tant qu'une sécurité absolue serait assurée. À présent, il doit enfin dire à quoi sert cette exploitation si elle nous fait gaspiller de l'argent chaque semaine et qu'elle nous empêche, au bout du compte, d'en avoir assez pour la désaffectation et la gestion des déchets.

La fin de l'énergie atomique approche

Nous sommes assis sur une grande « bulle » de centrales nucléaires. Toute cette mascarade s'est jouée sous nos yeux. Semaine après semaine, il apparaît de plus en plus évident que l'électricité (d'origine) nucléaire, réputée bon marché, n'est justement pas si bon marché que cela. Les politiciens de gauche ont exigé des mesures il y a des années déjà. L'argent alloué à la désaffectation n'a pas été libéré dans son intégralité. Il faut maintenant impérativement rectifier le tir pour les vieux réacteurs

de Beznau et de Mühleberg. Les contributions pour Leibstadt et Gösgen doivent immédiatement être relevées. Précision : le Conseil fédéral le souhaite aussi, mais les exploitants contestent cette exigence au tribunal. À lui seul, ce fait montre déjà que l'on a de toute urgence besoin d'une décision politique favorable à la sortie du nucléaire. D'année en année, les cantons avaient asséché et affaibli les entreprises et exigé des dividendes substantiels. Résultat : des entreprises sous-capitalisées qui n'ont plus que quelques années à vivre. On peut sauver ces entreprises et leur énergie hydraulique si on les libère de la dette nationale liée aux réacteurs atomiques. C'est une combinaison de multiples facteurs qui scellera la fin de l'énergie atomique. D'ici là, des semaines difficiles nous attendent. Se défaire de cette technologie inhumaine va encore nous coûter quelques millions. Mais c'est urgent. Sous l'angle économique et du point de vue de la gestion énergétique, on n'a plus besoin de centrales nucléaires.

Une réforme de l'asile qui a un sens



Mustafa Atici,
président du PS
Migrant-e-s,
Bâle-Ville

Le 5 juin, nous voterons sur la réforme de l'asile. Celle-ci prévoit une restructuration du domaine de l'asile. Les points cruciaux de cette révision sont les procédures accélérées et le conseil juridique gratuit. Cette réforme est la première qui améliore la situation des requérants d'asile au lieu de la dégrader. Compte tenu des photos qui nous parviennent depuis des mois d'Europe de l'Est et de la mer Méditerranée, il est réjouissant de constater qu'une large majorité – au Conseil national et au Conseil des États – a approuvé cette solution. L'UDC a été le seul parti à

s'y opposer et à aller jusqu'à lancer le référendum contre la loi sur l'asile. Ce faisant, elle met une fois de plus en lumière son manque d'intérêt pour la résolution des problèmes. Elle préfère le « chaos de l'asile » qu'elle a elle-même provoqué à force d'en parler – pour en tirer un certain capital politique.

Plus rapides, plus équitables, plus favorables

L'UDC combat la réforme en invoquant sans cesse la mauvaise idée des « avocats gratuits ». Or, ceux-ci sont précisément une pierre angulaire de la réforme : ils doivent veiller à ce que les procédures se déroulent dans le respect des principes de l'État de droit malgré le rythme élevé du traitement des demandes et la brièveté des délais de recours. La forte baisse du taux de recours enregistrée durant la phase de test prouve que les procédures sont exécutées plus rapi-

dement grâce au conseil juridique gratuit, ce qui ne les empêche pas d'être équitables et conformes aux règles en vigueur.

Étant donné les centaines, voire les milliers d'êtres humains qui au cours des derniers mois ont perdu la vie en fuyant leur pays, il

est très regrettable que l'on n'ait pas profité de cette réforme pour revenir sur la décision de supprimer les demandes d'asile dans les ambassades. Ainsi, les réfugiés pourraient déposer une demande d'asile dans les représentations suisses à l'étranger et n'auraient pas besoin de venir en Europe avec l'aide de passeurs au péril de leur vie.

Confirmer le Non à l'initiative de mise en œuvre

Maintenant que nous avons réussi à convaincre une majorité de la population de voter Non à l'initiative de l'UDC – un projet indigne d'un État de droit – le 28 février, il est important de confirmer ce succès le 5 juin. Un Oui à la réforme serait aussi un signal fort contre l'hostilité à l'égard des réfugiés qui se répand toujours plus en Europe.





Perspectives moroses à Lucerne : le canton a déjà drastiquement baissé les impôts des entreprises – ce sont maintenant des prestations publiques qui sont démantelées en masse.

L'un des objets importants de la législature qui s'est ouverte au Conseil national est la troisième **RÉFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES (RIE 3)**.

La Réforme de l'imposition des entreprises : un libre-service de cadeaux fiscaux en



Ada Marra,
conseillère
nationale PS,
Vaud

Cette réforme s'inscrit dans un cadre bien particulier. Ainsi, l'Union européenne et l'OCDE ne tolèrent plus le régime des statuts spéciaux en vigueur en Suisse, qui permettait aux entreprises de fiscaliser dans notre pays à des taux ridiculement bas les bénéfices générés dans d'autres juridictions.

On attise encore davantage la concurrence fiscale

Le groupe socialiste soutient bien sûr ce changement. Si l'OCDE parvenait à mettre en œuvre ses

réformes dans les grandes places économiques, ce serait un progrès décisif. C'est donc un oui sur le principe qui s'est traduit dans nos rangs par une entrée en matière.

La particularité de cette réforme est que la voie choisie pour rétablir l'équité fiscale entre sociétés ordinaires (avec des taux d'imposition plus élevés) et celles qui ont des statuts spéciaux a été celle d'un même taux d'imposition laissé à la libre appréciation de chaque canton. Et cela avec deux conséquences : l'une est la baisse d'impôts pour bon nombre d'entreprises en Suisse ; l'autre est l'apparition d'une plus grande concurrence fiscale inter-cantonale, puisque ce sera la course à celui qui fixera le taux le plus bas pour attirer les entreprises.

De gros trous dans les caisses des cantons

Or, aujourd'hui déjà, cette concurrence a eu comme effet de vider les caisses des cantons (car trop peu de recettes) et c'est la société qui a dû payer les pots cassés. Rappelons-nous par exemple qu'en 2015, le canton du Valais a dû supprimer les subsides d'assurance-maladie à 21 000 personnes ! Lucerne a tout simplement renoncé à une semaine de cours pour ses élèves ! Pour le Parti socialiste, il est très clair que cette réforme doit être financée par les entreprises elles-mêmes et les actionnaires. Autrement dit, par les gagnants de cette réforme.

Mais le moins que l'on puisse dire est que cette réforme ne prend pas cette direction. Elle est

devenue un vaste libre-service de cadeaux fiscaux. Ainsi, pour éviter le risque que des entreprises mobiles ne partent (celles qui verront augmenter leur taux d'imposition), des allègements fiscaux pourraient être imaginés. Or, ces allègements ont été prévus pour toutes les entreprises, et non plus seulement pour celles qui étaient concernées par cette réforme, celles qui ont des statuts spéciaux. Il en va ainsi des intérêts notionnels et des exonérations importantes pour les frais de recherche et de développement.

Un référendum probablement inévitable

Ainsi, à l'heure où sont écrites ces lignes, la RIE 3 va coûter 1,5 milliard à la Confédération, et des centaines de millions aux



Réforme de l'imposition des entreprises II: Hans-Rudolf Merz (ici avec Vladimir Putin au WEF) avait pronostiqué des pertes par millions. En réalité, elles atteignent des milliards.



Le PS a déjà annoncé le référendum si les coûts pour la Confédération se montent à plus d'un demi-milliard.

Entreprises ? Un vaste en tout genre

cantons et aux villes. La Confédération s'est engagée à compenser cette perte : ce milliard et demi viendra à manquer dans les caisses de la Confédération sans qu'aucune nouvelle recette ne soit prévue pour venir le compenser. Au contraire, des programmes d'économies étaient déjà prévus avant même la réforme. Ce sont les citoyens qui devront éponger les pertes.

Et nous avons toutes et tous encore en tête la réforme des entreprises II, dont le référendum en 2008 a passé à 50,5 % des voix du peuple. Le Tribunal fédéral a confirmé par la suite que ce dernier avait été trompé dans les arguments puisqu'on lui avait vendu des pertes de 800 millions alors que la RIE 2 a coûté en définitive 8 milliards...

Toutes nos tentatives de faire financer cette RIE 3 par les actionnaires, par l'augmentation de l'imposition des dividendes ou l'introduction de l'impôt sur les gains en capital ont échoué.

Nos tentatives de négociation avec la droite ont été rejetées. Celle-ci négocie en son sein pour savoir jusqu'où elle peut aller pour faire échouer un éventuel référendum de la gauche.

Référendum déjà annoncé par le Parti socialiste suisse et, n'en doutons pas, les syndicats.

Informations de première main

En leur proposant le magazine «Solidaires», le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements politiques actuels. Les membres du PS du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles sur leurs domaines de spécialisation respectifs pour vous donner des informations au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre soutien que notre engagement pour la réalisation des objectifs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir «Solidaires» régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à solidaires@pssuisse.ch.

Avec nos sincères remerciements
Le PS Suisse

55 rentes mensuelles par personne pour la bureaucratie des assurances

LE VOL DES RENTES CONTINUE



Rudolf Rechsteiner, ancien conseiller national PS, Bâle-Ville

La «réforme Prévoyance vieillesse 2020» est le nom du grand chantier du conseiller fédéral Alain Berset (PS). Le Conseil des États a pris les premières décisions et veut compenser la réduction des rentes LPP par une rente AVS augmentée de 70 francs par mois. C'est une très bonne idée, mais elle se heurte à une vive résistance au sein du Conseil national à majorité de droite et bourgeoise.

22,1% de frais d'administration

Le vol des rentes et la LPP se sont invités dans cette discussion. Quiconque est assuré auprès d'une assurance-vie perd tout au long de son existence l'équivalent de 55 rentes mensuelles. 22,1% des primes LPP – en moyenne – restent prisonnières de la bureaucratie des assurances.

Particulièrement déplaisant: cela concerne avant tout les assurés-e-s ayant des salaires particu-

lièrement bas et travaillant dans des petites et moyennes entreprises qui ne peuvent pas se permettre d'avoir leur propre caisse de pension. Ils financent «obligatoirement» les matelas d'abondance des assurances et auront, si le taux de conversion continue de baisser, toujours moins d'argent dans leur porte-monnaie.

Redistribution au profit des groupes d'entreprises

Tandis que les partis bourgeois s'énervent à cause des bonnes décisions du Conseil des États en matière d'AVS, la véritable redistribution dans les assurances sociales ne fait même pas l'objet de discussions. Ce sont les pertes croissantes dues à une mauvaise rémunération et aux taux négatifs qui sont en jeu. La redistribution rend les riches toujours plus riches, lesquels peuvent désormais s'endetter pour ainsi dire gratuitement pour leurs affaires en puisant dans les portefeuilles des caisses de pensions. Et il est encore et toujours question des exorbitants frais d'administration qui sont avalisés par l'autorité de surveillance Finma année après année en faveur des groupes

d'assurances. Les directeurs des assurances-vie gagnent près de dix fois plus que les chefs de l'AVS. Et les rendements des capitaux propres dans les affaires LPP atteignent des valeurs à deux chiffres, comme le montre une estimation du spécialiste zurichois des caisses de pensions Jürg Jost, qui enquête régulièrement sur les assurances pour le compte de K-Tipp. Malheureusement, la réforme Prévoyance vieillesse 2020 n'apporte aucune solution à toutes ces questions. Les caisses de pensions souffrent des difficultés persistantes du secteur des placements. En Suisse, année après année, les économies dépassent de 50 milliards de francs les investissements. Conséquences: une énorme pression à la hausse sur le franc et la mise en danger de la préservation de la valeur des placements. En effet, même les titres d'État ne sont plus des valeurs sûres aujourd'hui.

Aide au développement pour les assurances-vie

Il s'ensuit que les assurances-vie ne peuvent plus tenir leurs promesses de paiement. Un nombre croissant de caisses de pensions

connaissent des difficultés. Et des financements ultérieurs (après coup) de rentes que l'on a déjà financées une fois leur pendent au nez. Jusqu'à présent, les moyens manquants ont été prélevés sur les primes de risque excessives, où des marges situées entre 50 et 100% n'ont rien d'extraordinaire et sont avalisées par les autorités. Sera désormais ancrée dans la LPP une prime pour la garantie de la conversion des rentes. Ainsi, les assurances-vie ne devront plus jamais recourir aux actionnaires, mais pourront demander les moyens manquants. Cela est très pratique pour les actionnaires. Ils reçoivent des rendements à deux chiffres sans risque. Et cela dans un environnement de rémunération nulle (taux d'intérêt nul) et de taux minimaux. La Suisse devient le pays de cocagne des redistributeurs. Mais l'on fait fausse route. «État social» signifie désormais que les hauts revenus encaissent de l'argent et que les petits assurés en perdent. Partant, seul un renforcement de l'AVS a un sens. Les assuré-e-s y feraient des économies comparables à 19% des primes payées au titre des frais d'administration du 2^{ème} pilier.

2014	Indemnisation président du conseil d'administration	Indemnisation CEO	Monnaie
Helvetia	904 000	1 759 000	CHF
Swiss Life		1 725 000	CHF
Basler	1 551 000	1 939 000	CHF
Pax	1 269 244	1 069 000	CHF
AXA Winterthur	3 488 000	2 327 000	Euro

	Distribution	Rendement des capitaux propres	Taux des capitaux propres
Allianz Suisse	90.00	7,76 %	6,16 %
AXA	91.40	8,45 %	4,93 %
Swiss Life	92.55	12,69 %	2,52 %
Helvetia	93.26	17,71 %	2,16 %
PAX	94.98	16,43 %	1,55 %
Basler	95.45	10,15 %	2,38 %



IMPRESSUM «SOLIDAIRES/Le magazine des donateurs du PS Suisse» paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons: compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3001 Berne. Publication/rédaction: Parti Socialiste Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69, Fax 031/329 69 70, courriel solidaire@pssuisse.ch Rédaction: Leyla Gül (co-secrétaire générale), Flavia Wasserfallen (co-secrétaire générale), Chantal Gahlinger (secrétaire politique du groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale), Anna Sax (conseillère politique du groupe parlementaire PS de l'Assemblée fédérale), Reto Gamma (chef de projet levée de fonds). Traitement rédactionnel et production: Simon Roth. Conception: Atelier Bläuer, Berne. Tirage: 50 000 exemplaires



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Réellement différente.



**«Avec la BAS nous partageons la même philosophie:
Définir avec passion le développement durable
dans le domaine de la construction pour créer de
nouvelles formes d'habitation.»**

Philippe Diesbach, Fondateur de la coopérative d'utilité publique Cité Derrière, Lausanne.

Depuis la fondation de la Banque Alternative Suisse (BAS), nous sommes spécialisés dans les projets de logements d'utilité publique. Dans toute la Suisse, notre équipe conseille aussi bien des petites coopératives auto-gérées que des grands maîtres d'ouvrage professionnalisés.

Le modèle d'affaires unique de la BAS permet aussi à des formes d'habitation non conventionnelles de voir le jour. Avec les crédits d'encouragement BAS, nous soutenons l'habitat participatif et autonome en offrant des conditions particulièrement équitables.



www.bas.ch